
VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE MARDI 11 DECEMBRE 2018 A 9H00

A LA REQUETE DU SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'IMMEUBLE SIS 23 RUE BORDA A BREST REPRESENTE PAR SON SYNDIC EN EXERCICE LA SARL CABINET PEGASE IMMATRICULE AU RCS BREST SOUS LE N° 422 087 114 DONT LE SIEGE SOCIAL EST A GUIPAVAS, 400 RUE AUGUSTIN FRESNEL DESIGNEE EN CETTE QUALITE PAR PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE EN DATE DU 1er MARS 2017 AUX LIEU ET PLACE DE LA SAS FONCIA GENERALE IMMOBILIERE AGISSANT POURSUITES ET DILIGENCES DE SON GERANT, DOMICILIE EN CETTE QUALITE AUDIT SIEGE AYANT POUR AVOCAT CONSTITUE MAITRE GWENOLE GUYOMARC'H, AVOCAT AU BARREAU DE BREST, AYANT CABINET DITE VILLE 32 RUE DE CHATEAU DEVANT LE JUGE DE L'EXECUTION DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BREST, AU PALAIS DE JUSTICE DE BREST, 32 RUE DE DENVER

**EN LA VILLE DE BREST
23 RUE BORDA**

Dans un ensemble immobilier, cadastré Section KS N° 49 pour une contenance de 1 a 02 ca

Ayant fait l'objet d'un règlement de copropriété par acte de Maître HENIN, Notaire à BREST, en date du 10 Janvier 1961 publié à la Conservation des Hypothèques de BREST 1er Bureau le 29 Mars 1961 sous les références Volume 662 N° 25

Ayant fait l'objet d'un état parcellaire et d'un arrêté ministériel en date du 31 Décembre 1959, publié à la Conservation des Hypothèques de BREST 1er Bureau le 15 Décembre 1961 sous les références Volume 732 N° 1

Ayant fait l'objet d'un procès-verbal de cadastre n° 1527 en date du 20 Juillet 1971 publié à la Conservation des Hypothèques de BREST 1er Bureau le 21 Juillet 1971 sous les références Volume 167 N° 5

Lot N° 5 :

Au 2ème étage droite, un appartement et les 55/1000èmes des parties communes générales de l'immeuble

Lot N° 15 :

Au sous-sol, la cave n° 4 et les 3/1000èmes des parties communes générales de l'immeuble

Lot N° 7 :

Au 3ème étage droite, un appartement et les 55/1000èmes des parties communes générales de l'immeuble

Lot N° 18 :

Au sous-sol, la cave n° 7 et les 3/1000èmes des parties communes générales de l'immeuble

**MISE A PRIX :
VINGT-TROIS MILLE EUROS (23.000 €)**

LES ENCHERES NE POURRONT ETRE PORTEES QUE PAR UN AVOCAT INSCRIT AU BARREAU DE BREST, LES FRAIS ETANT SUPPORTES PAR L'ADJUDICATAIRE EN SUS DU PRIX D'ADJUDICATION.

LE CAHIER DES CONDITIONS DE LA VENTE PEUT ETRE CONSULTE AU GREFFE DU JUGE DE L'EXECUTION DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BREST, SOUS LE N° 18/00033 ET AU CABINET DE Me GUYOMARC'H, AVOCAT, 32 RUE DU CHATEAU A BREST.